Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Administration **Sous-direction du Développement Professionnel et des Relations Sociales** **Bureau de l'Action Sanitaire et Sociale** **Adresse : 78, rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP** **Suivi par : Marie-Andrée Vicaire : 01.49.55.83.58** **Fax : 01.49.55.80.59**	**NOTE DE SERVICE** **DGA/SDDPRS/N2003-1295** **Date : 29 SEPTEMBRE 2003**

Date de mise en application : Immédiate
Date limite de réponse :
Entre le 10 octobre et le 28 octobre selon les activités

Objet : Secteur Culture de l'ASMA Nationale

Voici l'ultime livraison des activités culturelles pour la fin de l'année : de la peinture à la gastronomie d'automne.

Les demandes d'inscription doivent être transmises à :

ASMA Nationale – Secteur Culture – 8, rue du Helder – 75009 Paris

Le Sous-Directeur du Développement
Professionnel et des Relations Sociales

Philippe de CHAZEAUX

MOTS-CLES : ASMA NATIONALE, CULTURE, AUTOMNE, 2003

Destinataires
Pour exécution : Administration Centrale Services déconcentrés Syndicats Etablissements d'enseignement Etablissements publics Présidents des ASMA départementales Retraités Correspondants sociaux

CONDITIONS GENERALES

Cette note donne le programme dans les grandes lignes. Un programme détaillé sera envoyé aux participants.

Les prix indiqués comprennent en général :

Pour les stages
♦L'hébergement et certains repas
♦Les activités, frais techniques compris
Pour les séjours et week-ends
♦L'hébergement et les repas
♦Les entrées dans les sites prévus dans le programme

Ils sont calculés en appliquant le système du Quotient Familial calculé selon la formule suivante :

$$QF = \frac{\textbf{Revenu fiscal de référence 2002}}{\textbf{Nombre de parts fiscales* x 12}}$$

* Les personnes n'ayant qu'une part fiscale bénéficient de 0,25 part supplémentaire, c'est-à-dire que le RFR est à diviser par 15.

Les acheminements ne sont pas pris en charge

CONDITIONS D'ANNULATION

Plus de 30 jours avant le départ il sera retenu 30% du montant total du séjour calculé en fonction du QF
Moins de 30 jours et plus de 20 jours avant le départ il sera retenu 50% du montant total du séjour.
Moins de 20 jours et plus de 7 jours avant le départ il sera retenu 70% du montant total du séjour.
Moins de 7 jours avant le départ il sera retenu 80% du montant total du séjour.
Sous 48 heures avant le départ il n'est effectué aucun remboursement (sauf cas de force majeure

La responsable du secteur culture,

Sylvie GUILLOU

Le Président de l'ASMA Nationale,

Patrice ROUER

17, 18 et 19 octobre 2003

Gastronomie des plantes de moyenne montagne

Date limite d'inscription : 10 Octobre 2002 **Bulletin d'inscription N° 1**

à SAINT JEAN-en-ROYANS (Drôme) (groupe de 12 personnes)

Vous souhaitez mieux connaître les plantes sauvages et leur utilisation culinaire… Vous avez suivi le premier chapitre au printemps , voici le second avec les plantes d'automne et les champignons ! Mais vous pouvez également participer à cette session comme novice !

Vous serez hébergés dans le décor chaleureux de la maison du Sert, chez Geneviève MATHON à Saint-Jean-en-Royans.

Vendredi 17 Octobre
Accueil en début d'après-midi (à partir de 14 heures à la maison du Sert).
Visite de la région en compagnie de votre hôtesse.
Soirée familiale autour d'un repas préparé avec les spécialités du Royans.

Samedi 18 Octobre et dimanche matin Trois demi-journées consacrées à la reconnaissance, à la cueillette des plantes et à la préparation collective de trois repas gourmets et curieux, animées par Christian GIROUX

Séparation du groupe après le repas collectif du dimanche midi.

PRIX du séjour hors QF : 130 €
Le prix est établi par personne et comprend :
4 repas et 2 nuits + l'animation
Chambres de 2, 3 et 4 personnes.

Quotient familial	*Catégorie QF	% de subvention	Prix par personne
0 - 2300	1	60%	52 €
2301 - 3150	2	50 %	65 €
3151 - 3800	3	40 %	78 €
3801 - 5000	4	35 %	84 €
5001 - 6300	5	30 %	91 €
6301 - 7600	6	25 %	97 €
7601 - 8800	7	20 %	104 €
+ 8800	8	10 %	117 €
Extérieur	9	Prix coûtant	130 €

Un chèque de la totalité du montant du séjour (compte tenu du QF) est à verser à la réservation.

« Stages pratiques d'aquarelle » animés par Jacques Noury

- **1er niveau : 7, 8, 9 novembre (1)**
- **2ème niveau : 14,15,16 novembre (2)**

(1)Date limite d'inscription : 28 Octobre 2003	**Bulletin d'inscription N° 2**
(2)Date limite d'inscription : 28 Octobre 2003	**Bulletin d'inscription N° 3**

Ce stage, essentiellement axé sur le traitement des **paysages** en aquarelle dite **« humide »** (sur papier mouillé) est un stage avant tout **pratique**. Pour cette raison il se déroule en **atelier** où les conditions de travail permettent mieux d'aller au fond de la technique, en groupe particulièrement. Il est bien évidemment recommandé de compléter cette première approche par un travail indispensable sur le terrain (sur le « motif »).

Lieu du stage : 1ter rue des Balais à Tours. Hébergement en hôtel 2 étoiles au cœur du vieux Tours

Durée : 16 heures réparties en 3 jours

Horaires :

Premier jour : 4 heures le vendredi de 14h00 à 18h00

Deuxième jour : 8 heures le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Troisième jour : 4 heures le dimanche de 8h30 à 12h30

Groupe de 6 personnes par stage.

Matériel : tout le matériel nécessaire (planche, papier, pinceaux, peintures, matériels divers) est mis à disposition des stagiaires.

Le prix comprend : le stage + le matériel,
L'hébergement,
Les repas du vendredi soir au petit déjeuner de dimanche.

Quotient familial	*Catégorie QF	% de subvention	Prix pour 1 single	Prix en chambre double
0 - 2300	1	60%	96 €	84 €
2301 - 3150	2	50 %	120 €	105 €
3151 - 3800	3	40 %	144 €	126 €
3801 - 5000	4	35 %	156 €	136 €
5001 - 6300	5	30 %	168 €	147 €
6301 - 7600	6	25 %	180 €	157 €
7601 - 8800	7	20 %	192 €	168 €
+ 8800	8	10 %	216 €	189 €
Extérieur	9	Prix coûtant	240 €	210 €

Arrhes : 30 % du montant dû (compte tenu du QF) à verser lors de la réservation.

8 et 9 Novembre : tournoi d'échecs

7ème coupe nationale d'échecs à l'ENESAD de DIJON

Date limite d'inscription : 17 octobre 2003 **Bulletin d'inscription N° 4**

Le TOURNOI se déroule en 7 rondes (parties) de 2 x 30 minutes. Il n'y a pas d'élimination, chacun jouera les 7 parties quels que soient ses résultats.

Chaque département peut présenter un(e) ou deux joueuses ou joueurs, débutants ou confirmés. Peuvent s'inscrire les agents en activité ou les retraités du Ministère de l'Agriculture.
Pour participer, il suffit de retourner la feuille d'inscription avant le 17 OCTOBRE 2003, **par l'intermédiaire du Président de l'ASMA Départementale, à l'ASMA NATIONALE**.

Programme du séjour

Samedi 8 Novembre 2003

A partir de 12 heures : accueil des participants
Déjeuner : buffet à l'ENESAD avec apéritif d'accueil
Tournoi
Le repas du soir aura lieu dans un restaurant traditionnel bourguignon.

Hébergement au Pavillon Sully.

Dimanche 9 Novembre 2003

8 heures – 9 heures : petit déjeuner à l'ENESAD
Tournoi
12 heures – 13 heures : repas (buffet à l'ENESAD)
15 heures 30 – 16 heures : remise des prix

Le tournoi et l'hébergement auront lieu à :

L'ENESAD de DIJON
26, boulevard du docteur Petitjean
BP 1607
21036 DIJON cedex

TOUT CE SEJOUR EST PRIS EN CHARGE PAR LE SECTEUR CULTURE, y compris les frais de déplacement :

- *SNCF 2ème classe Tarif découverte*
- *Voiture : en cas de voyage groupé (au minimum 2 joueurs) : 0,24 € du km + péage*
- *Si une seule personne voyage en voiture, elle sera remboursée sur la base du tarif SNCF 2ème classe Tarif découverte* ***(joindre à cet effet un fichet SNCF)***

21, 22 et 23 Novembre

« Week-end de formation du goût en Périgord »

Date limite d'inscription : 28 Octobre 2003 **Bulletin d'inscription N° 5**

L'hébergement se fera en gîte de groupe (3 épis), en chambre de 2 personnes à la ferme pédagogique et d'application du L.E.G.T.A. de COULOUNIEIX - PERIGUEUX, domaine des Chaulnes (vaste chartreuse du XVIIème siècle), sur la commune de SAINT ASTIER, en Périgord blanc.
Une animatrice sera à votre disposition lors de ces deux journées.

PROGRAMME DU SEJOUR

Vendredi 21 novembre à 18 heures :
Apéritif et dégustation de produits du terroir et dîner.

Samedi 22 novembre
Matin : définition de l'analyse sensorielle, description et comparaison des saveurs, étude d'un produit ciblé.
Après-midi : Un groupe : apprentissage d'un plat cuisiné périgourdin.
L'autre groupe : visite d'un élevage de canards et dégustation de foie gras.

Pour tous : repas périgourdin aux Chaulnes et veillée contes et légendes du Périgord.

Dimanche 23 novembre
Visite du Château de Neuvic et de son parc botanique, ou
Découverte des truffières du Domaine des Chaulnes, ou
Déjeuner aux Chaulnes

N.B. Pour les personnes qui ne seraient pas intéressées par la préparation d'un plat cuisiné périgourdin, il est offert la possibilité de visiter un élevage de canards. Vous pouvez faire votre choix dès maintenant en cochant la case correspondante sur le bulletin d'inscription.

Notre prix comprend :

L'hébergement en gîte pour les nuits des 21 et 22 Novembre
Les repas et les vins
Les animations

ne comprend pas :
Le déplacement pour vous rendre au domaine des CHAULNES

Quotient familial	*Catégorie QF	% de subvention	Prix par personne
0 - 2300	1	60%	51 €
2301 - 3150	2	50 %	64 €
3151 - 3800	3	40 %	76 €
3801 - 5000	4	35 %	83 €
5001 - 6300	5	30 %	89 €
6301 - 7600	6	25 %	95 €
7601 - 8800	7	20 %	102 €
+ 8800	8	10 %	115 €
Extérieur	9	Prix coûtant	128 €

Un chèque de la totalité du montant du séjour (compte tenu du QF) est à verser à la réservation

suivi : Marie-Andrée VICAIRE
☎ 01 49 55 83 58
📠 01 49 55 80 59

BULLETIN D'INSCRIPTION N° 1
« GASTRONOMIE des PLANTES DE MOYENNE MONTAGNE »
17, 18, 19 NOVEMBRE
à retourner à :
ASMA NATIONALE - SECTEUR CULTURE
8, rue du Helder
75009 PARIS

Joindre à ce bulletin :
l'avis d'imposition 2002 où figure le Revenu fiscal de référence*,
un Bulletin de salaire**
et un Chèque du montant total (au QF) à payer

DEMANDEUR
Nom et Prénom
M. Mme Melle..... Tél : .....

Adresse ....

Nom du Service (pour les retraités, dernier service MAAPAR) Ou organisme sous convention
....

Adresse ..... Tél : .....

Code Postal ..... Ville.....
Si retraité, mettre une croix ☐

PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	Lien de parenté avec le demandeur
VOUS :				
AUTRES :				

MOYEN DE TRANSPORT UTILISE : voiture : ☐
SNCF : ☐

Avez-vous participé à une initiative ASMA :
Culture ☐ laquelle?....., en quelle année?.....
Voyages ☐ laquelle?....., en quelle année?.....
Séjours familiaux ☐ laquelle?....., en quelle année?.....
Fait à.....le.....
Signature

* Des justificatifs complémentaires des revenus non salariaux du foyer fiscal seront demandés.
** Pour les retraités, joindre photocopie du livret de pension ou de la notification de mise à la retraite

suivi : Marie-Andrée VICAIRE
☎ 01 49 55 83 58
📠 01 49 55 80 59

BULLETIN D'INSCRIPTION N° 2
STAGE PRATIQUE D'AQUARELLE **1er NIVEAU (7, 8, 9 NOV)»**

à retourner à :
ASMA NATIONALE - SECTEUR CULTURE
8, rue du Helder
75009 PARIS

Joindre à ce bulletin :
l'avis d'imposition 2002 où figure le Revenu fiscal de référence*,
un Bulletin de salaire**
et un Chèque de 30 % d'arrhes du montant dû (au QF)

DEMANDEUR
Nom et Prénom
M. Mme Melle..... Tél : .....

Adresse ....

Nom du Service (pour les retraités, dernier service MAAPAR) Ou organisme sous convention
....

Adresse ..... Tél : .....

Code Postal ..... Ville.....
Si retraité, mettre une croix ☐

PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	Lien de parenté avec le demandeur
VOUS :				
AUTRES :				

MOYEN DE TRANSPORT UTILISE : voiture : ☐
SNCF : ☐

Avez-vous participé à une initiative ASMA :
Culture ☐ laquelle?....., en quelle année?.....
Voyages ☐ laquelle?....., en quelle année?.....…
Séjours familiaux ☐ laquelle?....., en quelle année?.....
Fait à.....le.....
Signature

* Des justificatifs complémentaires des revenus non salariaux du foyer fiscal seront demandés.
** Pour les retraités, joindre photocopie du livret de pension ou de la notification de mise à la retraite

suivi : Marie-Andrée VICAIRE
☎ 01 49 55 83 58
📠 01 49 55 80 59

BULLETIN D'INSCRIPTION N° 3
STAGE PRATIQUE D'AQUARELLE **2ème<u>NIVEAU</u> (14, 15, 16 NOV)»**

à retourner à :
ASMA NATIONALE - SECTEUR CULTURE
8, rue du Helder
75009 PARIS

Joindre à ce bulletin :
l'avis d'imposition 2002 où figure le Revenu fiscal de référence*,
un Bulletin de salaire**
et un Chèque de 30 % d'arrhes du montant dû (au QF)et un

DEMANDEUR
Nom et Prénom
M. Mme Melle..... Tél : .....

Adresse ....

Nom du Service (pour les retraités, dernier service MAAPAR) Ou organisme sous convention
....

Adresse ..... Tél : .....

Code Postal ..... Ville.....
Si retraité, mettre une croix ☐

PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	Lien de parenté avec le demandeur
VOUS :				
AUTRES :				

MOYEN DE TRANSPORT UTILISE : voiture : ☐
SNCF : ☐

Avez-vous participé à une initiative ASMA :
Culture ☐ laquelle?....., en quelle année?.....
Voyages ☐ laquelle?....., en quelle année?.....
Séjours familiaux ☐ laquelle?....., en quelle année?.....
Fait à.....le.....
Signature

* Des justificatifs complémentaires des revenus non salariaux du foyer fiscal seront demandés.
** Pour les retraités, joindre photocopie du livret de pension ou de la notification de mise à la retraite

suivi : Marie-Andrée VICAIRE
☎ 01 49 55 83 58
📠 01 49 55 80 59

BULLETIN D'INSCRIPTION N° 4

7ème COUPE NATIONALE D'ECHECS à DIJON

8 et 9 NOVEMBRE

à retourner à :

ASMA NATIONALE - SECTEUR CULTURE
8, rue du Helder
75009 PARIS

DEMANDEUR
Nom et Prénom
M. Mme Melle..... Tél : .....

Adresse ....

Nom du Service (pour les retraités, dernier service MAAPAR) Ou organisme sous convention
....

Adresse ..... Tél : .....

Code Postal ..... Ville.....
Si retraité, mettre une croix ☐

PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	Lien de parenté avec le demandeur
VOUS :				
AUTRES :				

MOYEN DE TRANSPORT UTILISE : voiture : ☐
SNCF : ☐

Avez-vous participé à une initiative ASMA :
Culture ☐ laquelle?....., en quelle année?.....
Voyages ☐ laquelle?....., en quelle année?.....
Séjours familiaux ☐ laquelle?....., en quelle année?.....
Fait à.....le.....
Signature

** Pour les retraités, joindre photocopie du livret de pension ou de la notification de mise à la retraite



suivi : Marie-Andrée VICAIRE ☎ 01 49 55 83 58 📠 01 49 55 80 59	**BULLETIN D'INSCRIPTION N° 5** **« WEEK-END de FORMATION du GOUT en PERIGORD »** **21, 22, 23 NOVEMBRE** **à retourner à :** **ASMA NATIONALE - SECTEUR CULTURE** **8, rue du Helder** **75009 PARIS** **Joindre à ce bulletin :** **l'avis d'imposition 2002 où figure le Revenu fiscal de référence*,** **un Bulletin de salaire**** **et un Chèque du montant total à payer**

DEMANDEUR

Nom et Prénom

M. Mme Melle..... Tél : .....

Adresse ....

Nom du Service (pour les retraités, dernier service MAAPAR) Ou organisme sous convention

....

Adresse ..... Tél : .....

Code Postal ..... Ville.....

Si retraité, mettre une croix ☐

PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	Lien de parenté avec le demandeur
VOUS :				
AUTRES :				

Je m'inscris au groupe cuisine **: ☐ (1)** **MOYEN DE TRANSPORT UTILISE : voiture : ☐(1)**

Je m'inscris au groupe visite **: ☐ (1)** **SNCF : ☐(1)**

Avez-vous participé à une initiative ASMA :

Culture ☐ laquelle?....., en quelle année?.....

Voyages ☐ laquelle?....., en quelle année?.....

Séjours familiaux ☐ laquelle?....., en quelle année?.....

Fait à.....le.....

Signature

* Des justificatifs complémentaires des revenus non salariaux du foyer fiscal seront demandés.

** Pour les retraités, joindre photocopie du livret de pension ou de la notification de mise à la retraite

(1) Cocher la case choisie